

Réunion du 13 mars 2023

Le Syndicat mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne s'est réuni lundi 13 mars 2023 à 18h00 à la mairie d'Aube sous la présidence de Madame Christine LEBRETON, Présidente du Syndicat.

Présents : Mme HOLTZAPPEL, MM. FILLEUL, SAMSON (suppléant de M.COUSIN), GUEUGNON, Mme LE BLEVEC, MM.MESLIN, OPRON, ROUAULT de COLIGNY, GANDIN, GAULTIER (arrivé à 18h45), Mme LEBRETON, MM.BATREL, LE FLOHIC, MASQUELIER, ROLAND

Excusé avec pouvoir : M.LORMEAU a donné pouvoir à Mme LEBRETON

Excusés: MM.BRIZARD, LEBEDEL

Mme HOLTZAPPEL a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

Madame Mainvoille, Présidente de l'Association des Riverains de la Risle, a assisté à la réunion.

Vote du compte de gestion et du compte administratif 2022

Le compte de gestion dressé par le trésorier n'appelle ni observation, ni réserve.

Le compte de gestion et le compte administratif sont approuvés à l'unanimité.

Excédent de fonctionnement reporté au 31/12/2022 : + 175 963,54 €

Excédent d'investissement reporté au 31/12/2022 : + 11 098,08 €

Vote du budget 2023

Madame la Présidente présente aux membres du Conseil Syndical le budget primitif 2023 ; il s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section de fonctionnement à la somme de 1 670 584,54 €

Section d'investissement à la somme de 12 290,08 €

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Syndical vote ce budget

Délibération pour la participation financière des Communauté de communes

La participation des Communautés de Communes adhérentes au Syndicat s'élève pour l'année 2023 à :

- Communauté de Communes des Pays de L'Aigle 65 732 €

- Communauté de Communes des Vallées d'Auge et du Merlerault 13 655 €

Demande de subvention pour l'étude HME BRASS France (Rai)

Madame La Présidente dit que l'étude sur la Restauration de Continuité Ecologique du site HME BRASS France (Rai) peut bénéficier de subvention auprès de l'Agence de l'Eau.

En délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical sollicite l'Agence de l'Eau pour une aide sur cette étude au taux maximal.

Choix d'un bureau d'études pour la Restauration de la Continuité Ecologique du site HME (Rai)

Madame La Présidente dit que sur trois demandes de devis, une seule proposition a été réceptionnée du cabinet Artélia de Saint-Herblain (Loire-Atlantique) pour un montant de 38 950,00 € ht soit 46 740,00 €ttc

En délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical attribue l'étude pour la Restauration de la Continuité Ecologique du site HME Brass France au cabinet Artélia pour un montant de 38 950,00 € ht soit 46 740,00 €ttc et autorise Madame La Présidente à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Demande de subvention pour les PPRE Risle et Charentonne

Dans le cadre du PPRE, les travaux vont se poursuivre en 2023 sur l'intégralité du Livet et du Grû et sur le Guiel du pont de la départementale 49 au pont de la départementale 663 (Heugon). Les actions concernent l'entretien et la restauration de la végétation, la gestion d'embâcles, l'équipement des prairies (clôtures, passerelles, abreuvoirs).

En délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical sollicite l'Agence de l'Eau pour une aide sur ces travaux au taux maximal et inscrit ces dépenses au budget 2023.

Choix de l'entreprise pour le lot 1 du PPRE (suite à la dénonciation du marché)

Arrivée de M.Gaultier

Suite à la dénonciation du marché par l'entreprise attributaire du lot 1 du PPRE (travaux d'entretien de la végétation, abattage et retrait d'embâcles), un nouveau marché à procédure adaptée ouverte a été lancé le 08 février 2023 pour un accord cadre à bons de commande pour les travaux de restauration et d'entretien de la Risle, le Charentonne et leurs affluents. La durée du marché comprend une période initiale de 12 mois et 2 reconductions de 12 mois sans excéder 3 ans.

Quatre entreprises ont répondu au marché.

	Qualité technique :			
	Jean Fréon élagage	Provert	Belbeoc'h	SMDA-SAS
Organisation équipe /17	17	11	12	14
Remarques	Nombre salariés qualifiés suffisant pour assurer des chantiers sur deux sites à la fois. Grande expérience des agents.	3 équipes de 2 personnes au maximum. Bonne expérience des agents globalement.	Nombre salariés qualifiés suffisant pour assurer des chantiers sur deux sites à la fois. Faible expérience des agents dans l'entreprise.	Nombre salariés qualifiés suffisant pour assurer des chantiers sur deux sites à la fois. Bonne expérience des agents.
Moyens Matériels /17	17	13	15	17
Remarques	Large flotte d'engins adaptés pour des travaux rivières, internes à l'entreprise	Liste ses moyens matériels pour travaux. Mauvais retours eu lors du précédent marché (abattages ponctuels non réalisés...)	Mise en place d'engins adaptés pour des travaux rivières, complétés par de la location si nécessaire	Location pelles jusqu'à 25t, débardage animal possible sur demande mais hors BPU (1260€/jr HT), barrage flottant
Références /3	2	2,5	1	2
Remarques	Peu de références pour des chantiers en abord de rivières. Nombreux travaux d'élagage, d'abattage, de débroussaillage	Nombreuses références travaux bord de rivière	Peu de références pour des chantiers en abord de rivières. Nombreux travaux d'élagage	Nombreuses références travaux bord de rivière / Mauvaise expérience avec le syndicat en 2022-2023
Méthodologie /8	8	8	8	8
Remarques	RAS	RAS	RAS	RAS
Sécurité et Hygiène /5	5	5	5	5
Remarques	Protection des agents et riverains assurés, Kits anti-pollution, Responsable QSE	Protection des agents et riverains assurés, Kits anti-pollution. Entreprise engagée dans une démarche qualité en matière d'hygiène et sécurité	Protection des agents et riverains assurés, Kits anti-pollution.	Protection des agents et riverains assurés, Kits anti-pollution, Responsable QSE
Note technique /50	49	39,5	41	46

Candidat	Jean Fréon élagage	Provert	Belbeoc'h	SMDA-SAS
Débroussaillage	16 719,20 €	20 899,00 €	10 449,50 €	24 451,83 €
Restauration légère	73 550,00 €	58 840,00 €	85 318,00 €	226 534,00 €
Restauration moyenne	94 808,00 €	67 720,00 €	89 390,40 €	262 753,60 €
Restauration lourde	121 896,00 €	81 264,00 €	113 769,60 €	367 042,40 €
Abattage ponctuel	Arbre 60 cm < Ø < 80 cm	19 500,00 €	65 000,00 €	27 300,00 €
	Arbre Ø > 80 cm	6 650,00 €	19 000,00 €	10 830,00 €
Etetage	1 000,00 €	2 000,00 €	560,00 €	220,00 €
Embâcle	Type 1	12 000,00 €	3 000,00 €	2 900,00 €
	Type 2	6 400,00 €	1 600,00 €	3 000,00 €
encombrant artificiel	Autre que clôture	4 000,00 €	1 600,00 €	1 160,00 €
	Type clôture	3 500,00 €	2 800,00 €	8 890,00 €
Prix	360 023,20 €	323 723,00 €	348 977,50 €	935 081,83 €
Note prix global /50	45,0	50,0	46,4	17,3

Au vu du rapport d'analyse des offres et de l'application des critères de pondération, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, attribue l'accord-cadre à bons de commande du lot n°1 - Travaux d'entretien de la végétation - à la société Jean Fréon élagage d'Aube (Orne).

Divers

- L'étude de dangers de la RD 926 est toujours en attente d'une réponse de la DREAL

- **RCE de L'Aigle** : le premier tronçon a été réceptionné le 09 décembre 2022. Monsieur Van-Hoorne, maire de L'Aigle, souhaite une inauguration par tronçon. Des panneaux ont été posés dans L'Aigle pour informer la population des travaux à venir.
- **Travaux PPRE Guiel/Charentonne** : l'enquête publique se déroule du 06 mars au 06 avril 2023
- **Les adhésifs** posés sur la voiture ont été changés
- Achat d'un nouveau véhicule : coût entre 6 000 et 8 000 €
- Le Syndicat a un numéro de téléphone direct : 02 33 84 11 48
- Les téléphones mobiles vont être changés
- Un stagiaire va être recruté pendant 12 semaines non consécutives à compter du 10 avril 2023 pour recenser les mares sur le territoire Guiel/Charentonne
- Présentation du rapport du Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie relatif à la convention signée en 2022

Tour de table

- **Monsieur Samson (L'Aigle)** : les marches de la passerelle située près de la Médiathèque sont trop hautes. Réponse : une main-courante va être posée
- **Monsieur Gaultier (Saint-Martin-d'Ecublei)** : au pont de Saint-Martin, 2 gros troncs sont tombés dans la rivière. Réponse : Amaury va en parler au Club de pêche
- **Madame Holtzappel (Beaufai)** : quand vont commencer les travaux sur le pont ? Réponse : à partir de septembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.